

**Communiqué de Presse d'Andrée OGER,
Conseillère Générale du Canton de Saint André de l'Eure,**

Téléphone
02.37.41.86.62

Messagerie :
andree.oger@cg27.fr

Parce que je n'ai pas approuvé que le Conseil Municipal de Croth accepte l'implantation d'un pylône de 35 mètres de haut à côté d'un lotissement sans que les habitants de la commune soient consultés ni même informés,

Parce que j'ai manifesté mon inquiétude devant le fait que les habitants et spécialement les enfants, seraient exposés à des ondes de téléphonie mobile que l'Organisation Mondiale de la Santé qualifie de « potentiellement cancérigènes ». Je précise que les ondes émises par l'antenne sont les mêmes que celles émanant des téléphones portables,

Parce que j'ai adhéré au Collectif « Croc'Ondes » qui s'est rapidement créé pour demander la remise à plat de ce projet préoccupant et que j'ai signé sa pétition,

Parce que j'ai écrit à l'Agence Régionale de Santé, comme mon devoir d'élue me le dictait. Cette agence aurait donné un avis favorable début avril. Je lui demandais de revoir sa décision à la lumière du récent avis de l'OMS et plus précisément que soient indiquées des distances minimum à respecter par rapport aux habitations,

En un mot parce que j'ai osé ne pas être d'accord avec la maire et son Conseil Municipal sur une décision prise très discrètement et découverte par le plus grand des hasards,

Madame le Maire de Croth m'interdit de tenir mes permanences dans la Mairie de ma commune, comme je le fais depuis 36 ans !

J'en prends acte,

avec stupeur pour cette façon de faire fort peu démocratique, fort peu respectueuse de l'opinion de la population.

avec peine aussi car je me suis toujours attachée à ce que le dialogue soit le plus ouvert possible et parce que j'aime ma commune et tous ses habitants.

Je suspens donc mes permanences à Croth et recherche une autre solution pour continuer de recevoir tous les gens qui venaient me consulter pour un avis, un conseil, une aide, un dossier compliqué.

Je vous tiendrai au courant de la nouvelle organisation que je vais mettre en place.

Croth, le mardi 28 juin 2011.